

GENERATION ECOLOGIE  
PROVENCE ALPES COTE D'AZUR

---

GROUPE DE REFLEXION SUR L'AVENIR DE LA REGION

---

QUEL AVENIR POUR  
PROVENCE ALPES COTE D'AZUR ?

QUEL PROJET POUR  
LA COLLECTIVITE REGIONALE ?

## AVERTISSEMENT

Ce texte se situe au carrefour de trois démarches:

-celle du Mouvement Génération Ecologie qui, sans vouloir être un parti, se propose d'intervenir lors des débats électoraux, y compris le cas échéant en présentant ses propres candidats, inspirés par la triple référence de l'Ecologie, de la Démocratie, et de la Solidarité

-celle de quelques hommes et femmes\* habitant et travaillant dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et qui ont éprouvé le besoin ou accepté l'idée de confronter leurs connaissances et leurs points de vue sur les orientations souhaitables d'une politique régionale

-celle du "porte-plume", rapporteur des débats\*, qui a tenté une difficile synthèse des contributions, tout en y apportant sa propre sensibilité; c'est dire qu'il n'exclut pas, en retenant certains apports, d'avoir trahi la pensée globale de leurs auteurs...et même peut-être parfois la sienne propre.

Cet écrit n'engage donc personne en particulier, tout en étant le reflet de préoccupations et de propositions réelles, destinées à la réflexion des habitants de la région et plus particulièrement de ceux qui sollicitent leurs suffrages.

\* Ont apporté leur contribution à cette réflexion:

sous forme écrite diffusée : Béatrice DARAGON, Antoine DUPARC, Denis GRANDJEAN, Philippe LANGEVIN, Daniel TOLINOS, René VOLOT

sous forme écrite non diffusée: René BURLE, Claude FRUTOZO

sous forme orale: Maurice CASIMIR, Nerte DAUTIER, Michèle et Robert FIDENTI, Alain et Monique GLASBERG, Louis OLIVIER, Gilbert PLAT, Jean VIARD

rapporteur: Bruno de MONSABERT

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur est d'abord un morceau de la France, de l'Europe, du monde.

C'est un espace de 30 000 km<sup>2</sup> où vivent 4 300 000 habitants; mais c'est un espace où s'appliquent les lois nationales et plus encore les "lois" du marché qui jouent de plus en plus au niveau de la planète entière.

Dans ces conditions, l'ambition d'une politique régionale ne peut être que limitée.

Elle sera même sans doute d'autant plus efficace et "porteuse" qu'elle sera limitée.

Limitée à un message simple et clair, susceptible d'être compris par l'ensemble des habitants; pour cela, il suffit peut-être de reconnaître explicitement le poids des tendances qui sont de fait à l'oeuvre, sans se résigner à leurs effets mécaniques ni partir en guerre contre leur pouvoir.

Il faut surtout fonder ce message sur la seule réalité régionale qui tienne, la particularité de ce territoire, ce qui fait qu'il n'est pas l'un quelconque des 22 ou 26 pétales de la fleur France.

Cette particularité, c'est sa situation, ses caractéristiques physiques, son histoire et sa culture: P.A.C.A. c'est une région du midi de la France et du sud de l'Europe, c'est une région méditerranéenne.

## A LA MEDITERRANEITE: UNE DOUBLE DIMENSION A VALORISER

### 1. Le caractère méditerranéen

Appartenir au monde méditerranéen, c'est une spécificité en France, en Europe et dans le monde.

C'est connaître un climat, des sols, des reliefs, un cycle de l'eau, une végétation, des écosystèmes particuliers répartis autour d'une mer fermée.

C'est faire partie d'un des "berceaux de la civilisation", dont l'héritage a traversé les siècles de façon relativement continue façonnant des types d'hommes et de société relativement constants, et qui a laissé sa marque d'universalité dans un patrimoine remarquable, autant paléontologique qu'architectural.

C'est avoir l'expérience ancienne des brassages, métissages et cohabitations, avec leurs difficultés et leurs réussites.

Ce sont des savoir propres, des savoir-faire, des savoir-dire (ou ne pas dire), des modes de développement techniques, sociaux, économiques, spatiaux originaux.

C'est une caractéristique partagée par près de 400 Millions d'individus; c'est un génie propre; c'est un appel à la solidarité, par-delà les traditionnelles rivalités.

### 2. La situation méditerranéenne

Avec la Corse et le Languedoc-Roussillon, la région P.A.C.A. est constitutive de la Façade méditerranéenne française.

Cette Façade se situe à un point géopolitique crucial.

Française, elle fait partie de l'Etat européen le plus partagé entre le "Nord" et le "Sud", de l'Etat euro-méditerranéen le plus développé, de la zone méditerranéenne la plus avancée (trilogie du nord-ouest).

Française encore, elle appartient à l'un des deux Etats européens qui ont manifesté le plus de présence expansionniste autour de cette mer dans les derniers siècles... avec l'avantage sur l'Angleterre d'y avoir un accès direct (...à partir des ports de P.A.C.A.).

Européenne, elle s'étend au bord même de cette mer dont les autres rives sont africaines et "orientales".

C'est dire la position stratégique de cette Façade dans le Bassin Méditerranéen, lieu éminent de cet enjeu majeur du devenir de la planète qu'est la relation Nord-Sud (et qui participe même aujourd'hui, par les Balkans et la Mer Noire, de la relation Ouest-Est en Europe).

On peut la schématiser en disant qu'elle tient aujourd'hui à la fois:

-de la zone la moins développée du monde développé (vue de Paris, de Bruxelles, Londres, ou Francfort)

-de la zone la plus développée du monde en développement (vue du Caire ou d'Alger, de Séville ou de Naples).

Si l'on ajoute que cette Façade se trouve à peu près au centre de l'espace euro-méditerranéen, presque à égale distance de Lisbonne et d'Athènes, entre l'Espagne et l'Italie,

et qu'en son sein, la région P.A.C.A. est, de loin, la plus peuplée, la mieux équipée (port, services supérieurs urbains...), la plus directement reliée, via Avignon et le Rhône, à l'Europe du Nord,

on est fondé à estimer que cette situation enviable doit pouvoir être valorisée au mieux.

B\_UNE VIGOUREUSE POLITIQUE INSTITUTIONNELLE ET  
RELATIONNELLE

S'il est bien un pouvoir de l'institution régionale (plus par la force des choses que par décret), c'est d'assurer une fonction de représentation.

Dans ce domaine, quelques priorités pourraient être dégagées:

1. Une collaboration résolue avec les deux autres régions méditerranéennes françaises.

Les dispositifs réglementaires de coopération interrégionale existent. Le Rhône est de moins en moins une frontière, comme en témoignent déjà les extensions urbaines d'Arles ou d'Avignon (qui pourraient aussi se concerter entre elles et avec Nîmes pour constituer ensemble un pôle d'articulation et de transit). Marseille et Nice sont de grandes villes corses. Des relations scientifiques fonctionnent (notamment en écologie)...

Les initiatives des uns et des autres pourraient se conforter mutuellement. Un ensemble puissant pourrait se répartir les fonctions et les responsabilités à l'échelle internationale et travailler en réseau autour d'une métropole reconnue.

## 2. La création d'une vraie capitale.

L'actuelle stagnation de Marseille porte tort aux marseillais, mais elle rejaillit sur toute la région, et compromet même le rôle de la France en Méditerranée.

Cela donne droit et argument à l'autorité régionale pour s'occuper fermement de son devenir, avec le minimum de respect dû aux autorités municipales.

S'en occuper fermement, c'est à la fois plaider sa cause à l'échelon national (décentralisation de grands établissements..) et inciter activement à la structuration de l'aire Aix-Marseille-Etang de Berre par un schéma d'aménagement, des infrastructures de base (réseau de transport rapide), des pôles d'enseignement supérieur et de recherche, des zones de nature protégées... sans oublier l'organisation des pouvoirs.

## 3. Des initiatives internationales

Malgré les prérogatives nationales, il existe un champ certain pour organiser ou participer à diverses manifestations ou procédures de coopération décentralisées valorisant les solidarités écologiques ou culturelles méditerranéennes.

Ciblées sur ces spécificités, elles donneraient un véritable sens à la "politique extérieure" de la région, tout en fortifiant la conscience régionale.

## C\_ UNE POLITIQUE D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Pleinement reconnue aux régions par la loi, cette "compétence" attend toujours une véritable application.

Indépendamment des textes, elle est pourtant de la responsabilité logique de la collectivité "territoriale".

Plus fondamentalement, il s'agit de structurer l'espace au service du "ménagement" des ressources, par une attention à la façon de les gérer.

On rejoint encore ici la problématique méditerranéenne caractérisée par des ressources originales et fragiles; parmi celles-ci, l'espace, les sols sont souvent "pointés" (plan Bleu) comme particulièrement menacés (raréfaction, dégradation).

Cette politique sera donc inspirée par la lutte contre le gaspillage et les concurrences.

Certes, il ne s'agira pas de tout vouloir régenter de façon pointilleuse et technocratique, en oubliant le rôle déterminant des autres agents publics (communes) ou privés (promoteurs, propriétaires).

Mais cela n'empêche pas toute intervention; par exemple:

1. Définir une armature urbaine hiérarchisée répartissant les grandes fonctions régionales entre l'aire métropolitaine, l'aire azurée, la zone du Bas-Rhône, le pôle toulonnais, les centres urbains des Alpes du Sud (Val de Durance).

Ce n'est qu'ensuite que pourraient être (re-)précisées la localisation et le contenu des zones techno-économiques et leur interrelation (R.H.T.).

2. Développer les moyens de transport collectif rapide, entre les villes et leurs périphéries, entre les aires urbaines, et à travers l'arrière-pays.

Il s'agit de faciliter la circulation des habitants de cette région, d'élargir les bassins d'emploi, de réduire la nécessité de nouvelles constructions (lotissements, routes..) et de l'usage automobile.

3. Prévoir des schémas régionaux cohérents de maintien du patrimoine naturel, d'adduction d'eau et d'assainissement, de collecte et traitement des déchets (ménagers, industriels, autres)

4. Encourager les procédures de planification intercommunales tels que schémas directeurs (d'urbanisme), mise en valeur de la mer (littoral); proposer des "prescriptions particulières" pour les espaces sensibles

5. Soutenir les recherches en matière d'aménagement, de paysage, d'architecture, et leur diffusion auprès des maîtres d'ouvrage, notamment pour une nouvelle articulation entre "ville" et "campagne", littoral et arrière-pays (et les zones de transition perturbées: lotissements, centres commerciaux, équipements de loisirs...)

## D\_LA VALORISATION DES SPECIFICITES ECOLOGIQUES ET SOCIALES

C'est dans les domaines économique et social qu'en fait le pouvoir régional est le plus restreint. La dynamique-ou l'inertie- des groupes financiers et industriels d'une part, des systèmes de construction, d'éducation, de santé, etc.. d'autre part, est peu susceptible d'inflexions.

Le choix politique est alors dans les formes d'accompagnement: suivre la demande, parer au plus pressé, colmater les brèches...

On peut aussi parier modestement sur le long terme, et mener des actions parallèles, fondées sur les ressources humaines et naturelles typiquement méditerranéennes.

Cela mériterait une recherche plus approfondie, mais on peut déjà faire l'hypothèse que fonder la fameuse notion de "développement local" sur les particularités culturelles ou, par exemple, la conservation du patrimoine végétal, ce serait une chance de réussite supérieure parce que redonnant espoir et identité aux deux groupes de population souffrant le plus des systèmes dominants: les habitants des banlieues et ceux des campagnes en voie de désertification.

Une politique régionale se devrait alors d'élargir les actions de reconquête urbaine (DSU) aux domaines de la formation et de l'emploi (régies de quartier, création de juniors entreprise, services aux personnes, revalorisation des métiers du patrimoine: maçonnerie, plantations...) et d'appuyer les actions de développement rural fondées sur le tourisme "scientifique", l'exploitation polyvalente, la gestion du paysage, les techniques de travail à distance ..et l'expérience des anciens.

Les savoir-faire traditionnels peuvent trouver leur place dans l'économie moderne : celle-ci priorise l'innovation technologique en terme de produit, ce qui conduit souvent à l'impasse (effets induits sur les modes de vie, les déchets, etc..)

Il convient peut-être de compléter les dispositifs de "transfert de la recherche vers l'industrie" par des systèmes de transfert vers la société, c'est-à-dire vers l'ensemble des services aux populations. Il s'agirait alors d'élargir le dialogue "chercheur(technique)-chef d'entreprise" par une concertation ouverte aux chercheurs en sciences humaines, aux responsables administratifs, aux représentants des usagers, consommateurs, groupes locaux, etc..



Il s'agirait aussi de conduire une nouvelle politique de la communication en région, non plus centrée sur la valorisation de l'institution, mais sur celle des initiatives et créations en P.A.C.A., moins soucieuse de fabriquer des supports, mais privilégiant, par la commande, le soutien à toutes les réalisations locales (ou extérieures) allant dans le sens de l'identité régionale.

Ce pourrait être une piste de relance de la culture scientifique et technique, quelque peu dévoyée ces dernières années et bien loin de relier le savoir-faire au savoir-vivre.

C'est pourtant ce savoir "bien vivre" qui est une des spécialités méditerranéennes (revendiquée mais menacée) des populations régionales.

Lui reconnaître délibérément une place dans le monde moderne, au lieu de le mythifier comme le bon temps d'avant, ou de le condamner au nom de l'avenir, tel est le défi que pourrait relever la communauté des habitants de P.A.C.A., représentée et animée par un pouvoir lucide et déterminé.

Ce faisant, elle apporterait un élément de réponse non négligeable à l'angoissant avenir des relations Nord-Sud autour du Bassin Méditerranéen.

1 Octobre 1991

2002

Bruno de MONSABERT

2101

Administrateur régional    Géographe    Spécialiste environnement

Délégué exécutif de la  
MISSION REGIONALE DU PAYSAGE MEDITERRANEEN  
(Region Provence-Alpes-Cote d'Azur/Ministère de l'Environnement)

Membre du Conseil Pédagogique du DESS Développement Local et Urbain  
(Faculté des Sciences Economiques, Université Aix-Marseille II)

Membre du Collectif  
pour une Fondation des Villes et Territoires Méditerranéens

vous souhaite

-ainsi qu'à tous les êtres vivants-

une année 1992

aussi ECOLOGIQUE que possible !!!!